

**Umara Musa Yar'Adua**  
**Président de la République fédérale du Nigeria**  
**Palais présidentiel – Abuja**

Paris, le 1er juillet 2009

Monsieur le Président,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, tient à vous exprimer son extrême inquiétude concernant les conditions d'exercice du métier de journaliste au Nigeria.

Au cours du premier semestre 2009, notre organisation a recensé 42 cas d'atteinte à la liberté de la presse et a constaté que dans la plupart des cas, la responsabilité de ces violations revenait à des agents de police ou des autorités locales telles que des gouverneurs de province. Depuis le 1er janvier, 21 journalistes ont été agressés, huit ont été menacés, cinq ont été séquestrés pendant plusieurs heures, et trois autres ont été détenus entre vingt-quatre heures et une semaine. Trois médias ont été censurés, et un autre a été attaqué. Une succession d'incidents s'est produite au cours de la semaine dernière.

Le 26 juin, le codirecteur de la station *Freedom Radio*, **Alhaji Ado Mohamed**, a été arrêté par neuf policiers de l'Etat de Kano, après la parution d'un article sur le site Internet *Saharareporters*. Le journaliste faisait état de l'implication du gouverneur de l'Etat dans l'assassinat par balles, le 13 avril 2007, de Sheikh Ja'afar Mahmoud Adam, professeur d'études coraniques à la Mosquée Almontada à Dorayi.

Inquiété pour avoir également évoqué ce crime dans un article, **Mallam Tukur Mamu**, éditeur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Desert Herald*, vit caché depuis le 23 juin. Ce jour-là, le journaliste a reçu plusieurs messages téléphoniques lui indiquant que le gouverneur lui-même, Mallam Ibrahim Shekarau, "s'occuperait personnellement de lui" s'il continuait de publier des articles "nuisibles aux intérêts du gouvernement".

Le 25 juin, à Asaba, chef-lieu de l'Etat du Delta, six journalistes ont été roués de coups par la police de l'Etat, alors qu'ils venaient couvrir la démolition de magasins clandestins. Il s'agit d'**Obinna Ume**, de l'*African Independent Television*, de **Daniel Ayemere**, de la *Minaj Broadcasting International*, d'**Aderemi Omotoso**, de la radio *Federal Radio Corporation of Nigeria*, d'**Alphonsus Agborh**, du quotidien privé *Nigeria Tribune*, d'**Albert Ograka**, du quotidien d'Etat *Tide newspaper* et enfin de **Nkem Nweke**, de la chaîne *DRTV*. Daniel Ayemere a été conduit à l'hôpital dans un état grave.

Le même jour, **Kayode Adeji**, journaliste pour le quotidien *Next*, **Segun Adeleye**, du quotidien indépendant *Daily Independent*, et **Demola Oni**, du quotidien *The Punch*, ont été molestés par les agents de sécurité du président de l'Assemblée de l'Etat

d'Ogun, Tunji Egbetokun. Ces trois journalistes s'étaient rendus au bureau d'information du président de l'Assemblée afin de récolter des informations sur la crise opposant le gouverneur et les membres de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouverneur de l'Etat d'Ekiti, Segun Oni, a décidé le 19 juin de fermer toutes les radios et les télévisions d'Etat, après une grève de journalistes réclamant de meilleures conditions de travail. Suite à ce mouvement de protestation, **Yemisi Ayokunle**, directeur du syndicat *Radio and Television Workers Union*, **Akinwale Olaoye**, président de la *Nigerian Union of Journalists*, et **Arije Kemi**, membre de la *National Union of Confidential Secretaries of Nigeria*, tous membres de la *Broadcasting Corporation of Ekiti State (BCES)*, ont été mutés dans un autre secteur et qualifiés de "trouble-fête". Après plus d'une semaine d'interruption, les émissions seraient en passe de reprendre.

Nous estimons, Monsieur le Président, qu'il est de votre devoir de réagir face à cette multiplication des atteintes à la liberté de la presse. En tant que chef de l'Etat garant de la Constitution et des libertés fondamentales, vous devez vous assurer que partout au Nigeria les journalistes peuvent exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes, à l'abri des menaces, agressions physiques et autres poursuites judiciaires.

Votre pays jouit de la liberté de la presse, chèrement acquise, mais les violences et les entraves menacent cet acquis.

Nous vous demandons en priorité d'exiger de certains gouverneurs de province qu'ils cessent de s'acharner contre les professionnels des médias qui les dérangent. Conformément à la section 24 du chapitre III de la Constitution du Nigeria, les autorités provinciales doivent respecter le principe de la liberté d'expression. Nous vous demandons enfin de prendre des sanctions systématiques à l'encontre des agents de police qui s'en prennent aux journalistes.

Nous comptons sur votre engagement personnel pour qu'enfin la presse bénéficie au Nigeria d'un climat plus favorable.

Dans l'espoir que vous prendrez en compte notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Jean-François Julliard  
Secrétaire général